

# CCAS

Compte rendu de la réunion du 07 juillet 2020

**Présents** : BALANDRAU Gilberte, BALANDRAU Marc, BALANDRAU Xavier, DEFOUR Michèle, DESMARTIN Marguerite, DESMARTIN Maryvonne, RIGUET LARGILLIER Marie-Anne, VIALETTE André, VIDAL Michelle.

**Excusés**: Néant.

**Pouvoirs** : Néant.

**Secrétaire de séance** : RIGUET LARGILLIER Marie-Anne

## 1- ELECTION DU VICE-PRESIDENT

Les membres du CCAS, après avoir voté à bulletin secret, ont élu Mme Michelle VIDAL vice-présidente du CCAS.

## 2- REPAS ET VISITES DES AINES – ANNEE 2020

Les membres du CCAS, à l'unanimité, décident pour l'année 2020 :

- d'offrir un présent aux personnes âgées de plus de 74 ans, lors de la visite des membres du CCAS, le jour de leur anniversaire ;
- que les personnes de plus de 65 ans ont la gratuité du repas de fin d'année ;
- que les habitants de la commune n'ayant pas 65 ans ainsi que les conjoints n'habitant pas sur la commune doivent payer leur repas à hauteur de 20 € ;
- que les membres du CCAS ont droit à la gratuité du repas

## 3- DIVERS

- ❖ Le budget du CCAS a été voté par la Conseil Municipal lors de sa séance du 16 juin dernier à hauteur de 2 745,31 €.
- ❖ La date du repas des aînés est fixée au dimanche 11 octobre 2020, si la situation sanitaire le permet.
- ❖ Les associations du village seront sollicitées par courrier pour participer de la façon qu'elles veulent et si elles le souhaitent au repas des aînés.

**M. le Président lève la séance du Conseil à 15h30. La prochaine réunion du CCAS est fixée au 24 août.**

**Le Président,  
Xavier BALANDRAU**

**Affiché le 07 juillet 2020.**